



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20260810-DEC2026-116-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT **N° D2026-116**

**Objet : N°2025-04 - Travaux de réalisation d'un parking et d'aménagement touristique -
Commune de Torcieu**
Modification n°1 : Ajout de prestations supplémentaires

LE PRÉSIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 du 6/07/2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la délibération n°2026-070 en date du 17/04/2026 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'arrêté du Président n°A2026-008 du 23/04/2026 portant délégation de fonctions et de subdélégation de signature à Monsieur Marcel JACQUIN, 1er vice-président ;

VU la décision n°2025-093 en date du 7/10/2025 portant attribution du marché public passé en procédure adaptée, avec le Groupement d'entreprises conjoint SOCATRA TP / BALLAND PAYSAGES dont le mandataire est la Société SOCATRA TP à Pont d'Ain (01) concernant les travaux de réalisation d'un parking et d'aménagement touristique sur la commune de Torcieu, pour un montant total de 294 868,00 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif. Ledit marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 66 jours calendaires ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'exécution des travaux, il convient, par modification n°1, de prendre en compte des prestations supplémentaires relatives à la gravure sur pierre naturelle pour un montant total de 3 850,00 € HT ;



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20260810-DEC2026-116-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

DECIDE

- ✓ APPROUVE la modification n°1 relative au marché public de travaux pour la réalisation d'un parking et d'aménagement touristique sur la commune de Torcieu, ayant pour objet des prestations supplémentaires pour un montant total de 3 850,00 € HT,
- ✓ PRÉCISE que l'augmentation du montant HT initial du marché est de 3 850,00 € HT soit 1,31 %, portant ainsi le nouveau montant du marché à la somme de 298 718.00 € HT conformément aux dispositions prévues aux articles L2194-1 5° et R2194-8 du Code de la Commande Publique,
- ✓ DÉCIDE de signer la modification n°1 et tous les documents s'y rapportant.

*En application du Code Général des Collectivités Territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, 10 AOUT 2026
Publiée le*

10 AOUT 2026

Fait à Chazey-sur-Ain, le **10 AOUT 2026**

Pour le Président, et par délégation
Le 1^{er} vice-président

Marcel JACQUIN

